

LE QUESNOY
VILLE FORTE



TARIF: 2€
LA SEMAINE

STAGE SPORTIF

A LA DECOUVERTE DU SPORT EN S'AMUSANT!

DU 13 AU 17
AVRIL 2026



STADE
HUBERT
JOUANISSON

10h30-12h00

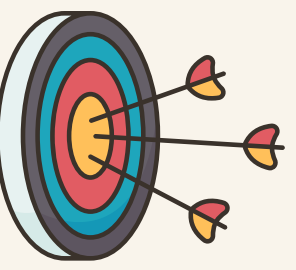
GRANDE SECTION / CP / CE1

14h00-16h00

CE2/CM1/CM2



PROGRAMME*



DU LUNDI 13 AU VENDREDI 17 AVRIL 2026

Tarif: 2€ la Semaine

- Lundi 13 avril :** Athlétisme et Hockey
- Mardi 14 avril :** Vélo** et Hip Hop
- Mercredi 15 avril :** Football et Touch rugby
- Jeudi 16 avril :** Jeux collectifs et Pétanque
- Vendredi 17 avril :** Course d'orientation et Grands jeux

INSCRIPTION POUR LA SEMAINE :



Par Mail : s.dupont@lequesnoy.fr (joindre impérativement la fiche d'inscription et l'attestation d'assurance en pièce jointe)

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail



Pour le règlement, merci de mettre les deux euros dans une enveloppe au nom de votre enfant le premier jour du stage



Permanence en Mairie: Le Mardi 7 Avril 2026 de 14h à 16h30



Lieu : Stade Hubert Jouanisson Avenue Léo Lagrange- 59530 LE QUESNOY -



Prévoir une gourde avec son nom dessus

***Susceptible d'être modifié en fonction de la météo**

****casque obligatoire , freins et pneus vérifiés**





ENFANT

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE:

CLASSE :

ECOLE :



AUTORISATION

DROIT A L'IMAGE:

J'AUTORISE :

JE N'AUTORISE PAS

AUTORISATION DE SORTIE.

MON ENFANT EST AUTORISE A REPARTIR SEUL(E)

OUI

NON

PERSONNE AUTORISÉE

À REPRENDRE L'ENFANT

.....

.....



FAMILLE

RESPONSABLE DE L'ENFANT

.....

.....

ADRESSE POSTALE

.....

.....

NUMERO DE TELEPHONE

.....

.....

ADRESSE MAIL

.....

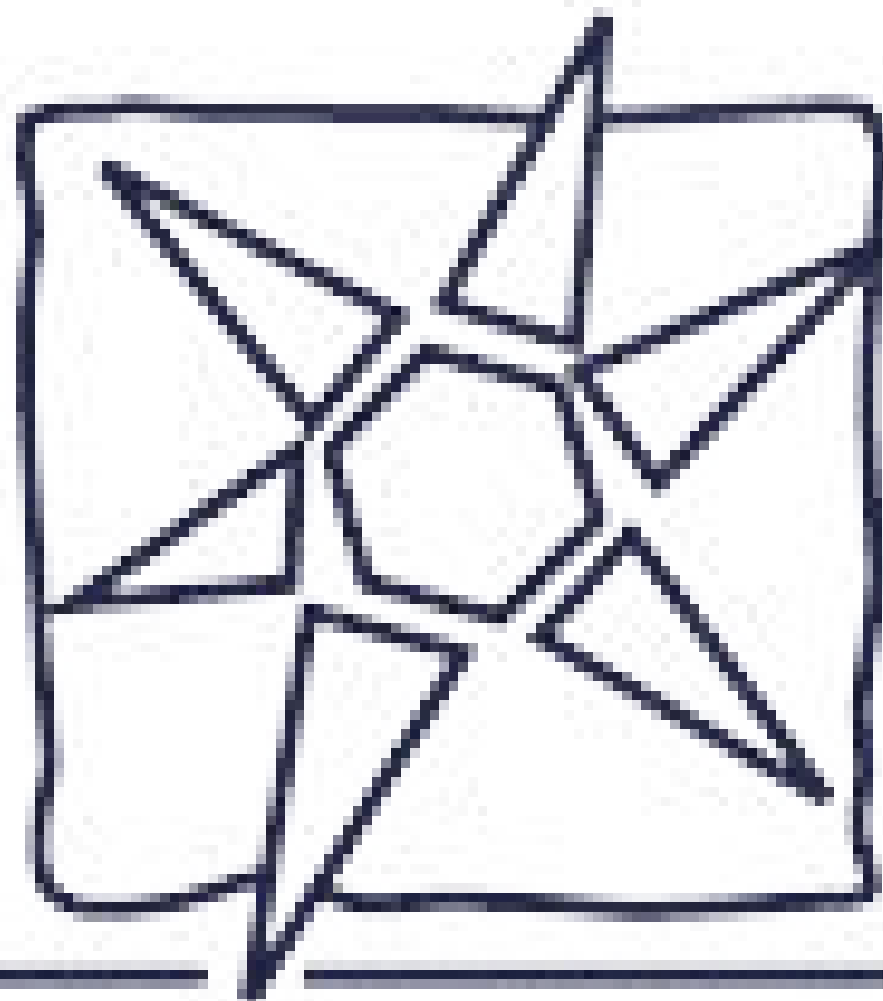


EN SOUMETTANT CE FORMULAIRE, J ACCEPTE QUE LES
INFORMATIONS SAISIES SOIENT EXPLOITEES DANS LE CADRE DE
CE STAGE SPORTIF

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Le stage est réservé aux enfants de Le Quesnoy ou scolarisés dans les écoles de Le Quesnoy
- Si les parents ne sont pas joignables, l'organisateur a l'autorisation de prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident
- L'enfant doit être amené et confié aux animateurs présents à l'entrée du stade
- Les enfants ne sont plus sous la responsabilité des animateurs lorsque le créneau horaire est terminé
- Un mauvais comportement, ou dégradation du matériel, peut entraîner une exclusion du stage
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou dommage causé aux objets personnels
- L'inscription ne prend effet qu'après réception par mail de la fiche d'inscription et d'une attestation d'assurance pour les activités extra-scolaires

DATE.....SIGNATURE PRECEDEE DE LA MENTION "LU ET APPROUVE"



LE QUESNOY
VILLE FORTE

SERVICE JEUNESSE

s.dupont@lequesnoy.fr